

Conseil Municipal du 19 décembre 2018

du 27 septembre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec Madame Emilie PARIENTE de Oignies pour la réalisation de 2 ateliers dans le cadre du salon du livre jeunesse 2018 à la médiathèque.

du 4 octobre 2018 : Signature d'un marché public avec la société NOE de Saint-Laurent-Blangy pour la fourniture et pose d'un limiteur de niveau sonore à la Maison du Temps Libre.

du 12 octobre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec l'association ACTIO de Wingles pour huit représentations du spectacle « Ticket pour le Styx » dans le cadre des récréa'scènes 2018.

du 19 octobre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec l'assureur SMACL pour une acceptation d'une indemnité de sinistre.

du 22 octobre 2018 : Signature d'un marché public avec la société BLACHERE d'Apt pour la location de matériels d'illumination pour l'année 2018.

du 24 octobre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec Sophie FOURDINIER pour des animations à la médiathèque d'ateliers de pratique de la photographie.

du 25 octobre 2018 : Signature d'un marché public avec la société LVI de Thélus pour des travaux sur le réseau CTA de la ventilation et hydraulique chaufferie de l'école Alfred Lenglet.

du 6 novembre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec Anngueleia Spectacles, Angélique WALLEMME GOSSE de Saultain pour l'organisation du spectacle « Enquête chez le Père Noël » pour les enfants du RAM.

du 7 novembre 2018 : Signature d'un marché public avec la société NOE de Saint-Laurent-Blangy pour la fourniture et pose d'éclairage public rues des Cévennes et de la Liane.

du 9 novembre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec l'Auteur et Illustrateur Antoine GUILLOPPE pour la rencontre et signatures le 23 novembre 2018 à la médiathèque.

du 23 novembre 2018 : Signature d'un marché public avec l'entreprise DRAPPIER de Lecelles pour la fourniture et livraison d'arbres.

du 27 novembre 2018 : Signature d'une décision du Maire avec l'Association PIKLER LOCZY-France pour l'organisation d'une formation « La pédagogie piklérienne » au Relais d'Assistantes Maternelles Les Capucines » le 1^{er} décembre 2018.

du 5 décembre 2018 : Signature d'un marché public avec la société MARCANTERRA de Saint-Quentin-en-Tourmont pour la fourniture et livraison de débit de bois.

Le conseil municipal a :

- approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) .
- autorisé la signature de l'avenant n°1 aux conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- autorisé la signature de la promesse unilatérale de vente entre la commune et la société GCC Immobilieraménagement du centre ville – Secteur place Victor Hugo,
- autorisé la signature d'acte pour la cession d'un immeuble sis à Saint-Laurent-Blangy 7 rue du Général Barbot à M. et Mme NICOLLE Laurent et Marie-Christine.
- autorisé la signature d'acte pour la désaffectation et le déclassement d'un espace vert situé à l'intersection de la rue du 11 Novembre et de la rue de la Sambre.
- autorisé la signature d'acte pour la désaffectation et le déclassement d'une parcelle située rue

du Docteur Mellin, à l'arrière du parking de la résidence « Robespierre ».

- accepté la rétrocession d'une concession au cimetière communal.

- voté la décision modificative n°2 au budget 2018.

- autorisé le réaménagement de la dette garantie à la société d'HLM " Habitat des Hauts de France ESH ".

- autorisé le versement d'avances sur subventions annuelles.

- sollicité la Communauté Urbaine d'Arras pour une demande de fonds de concours dans le cadre de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

- autorisé l'approbation du projet de réalisation d'un diagnostic arboré du domaine de Vaudry Fontaine et la demande de subvention.

- autorisé la demande de subvention au Fond d'Aide au Football Amateur.

- autorisé l'attribution d'aides financières aux athlètes immercuriens.

- fixé la participation aux frais de fonctionnement dans le cadre de la fréquentation de la base nautique.

- fixé les tarifs et les modalités de fonctionnement de l'espace jeune pour l'été 2019.

- fixé les tarifs et les modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les vacances 2019.

- autorisé la signature d'une convention colonie avec la CAF d'Arras pour le développement et l'amélioration des centres de vacances.

- autorisé la signature du renouvellement de la convention de coopération avec la ville d'Arras dans le cadre du Pass'Jeune.

- fixé la participation aux charges de fonctionnement des écoles.

- autorisé la mise en œuvre d'actions au Relais Assistantes Maternelles Intercommunal Les Capucines et la sollicitation du financement de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais dans le cadre de l'appel à projets fonds publics et territoires 2019.

- modifié le règlement de fonctionnement de la structure Multiaccueil Les Capucines.

- fixé les tarifs 2019 pour les ventes ambulantes sur les emplacements publics.

- fixé les tarifs 2019 pour le marché communal hebdomadaire.

- fixé les tarifs 2019 pour la location de matériel de fêtes.

- autorisé la suppression des régies de recettes animation estivale « Tchicou Parc ».

- autorisé la signature de la convention avec la centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais pour l'accompagnement de la commune dans la protection des données à caractère personnel (RGPD).

- adopté les dispositions de la délibération cadre relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement (RIFSEEP).

- créé un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.